



Flex-Gard™ Aspire doit être installé après l'érection de la charpente murale et avant l'installation des fenêtres et portes. Il faut mettre en place Flex-Gard™ Aspire à l'extérieur de la cavité réservée à l'isolant, de préférence sur la surface extérieure du revêtement mural ou de l'isolant approuvé avec le côté imprimé vers l'extérieur.

L'installation de Flex-Gard™ Aspire doit commencer sur un coin extérieur, en s'assurant que le rouleau demeure en position verticale et en déroulant le matériau sur la face du revêtement mural. Il faut veiller à ce que le rouleau demeure à la verticale et que la bordure du bas du Flex-Gard™ Aspire dépasse de plus de 2 po (50 mm) sur la fondation. La fixation du matériau doit commencer sur un coin extérieur; le matériau doit dépasser du coin de départ d'au moins 6 pouces (150 mm). Fixez Flex-Gard™ Aspire de manière à ce que le matériau soit tendu et plat.

Flex-Gard™ Aspire doit être fixé soit avec des clous à grande tête à une profondeur suffisante pour pénétrer dans le pan à colombages, soit avec des agrafes à couronne large d'une longueur de 1 pouce (25 mm), soit avec des clous à tête et des rondelles en plastique de 1 pouce de diamètre. Pour une installation sur des panneaux d'isolant de mousse plastique, Flex-Gard™ Aspire doit être fixé au moyen de clous d'un diamètre de 3/8 po (9,5 mm) suffisamment longs pour pénétrer dans l'élément de charpente sans écraser le panneau d'isolant.

Les pièces de fixation doivent être espacées de 6 pouces (150 mm) dans le périmètre d'un mur ainsi qu'autour des ouvertures de portes et de fenêtres; elles seront espacées de 12 pouces (300 mm) à 18 pouces (450 mm) le long des éléments verticaux de la charpente. Le matériel posé dans la partie supérieure du mur doit chevaucher le matériel de la partie inférieure du mur. Les chevauchements horizontaux doivent être d'une longueur minimale de 6 pouces (150 mm), tandis que les chevauchements verticaux doivent être d'une longueur minimale de 4 pouces (100 mm).

À l'installation du matériau autour des ouvertures de portes et fenêtres, effectuez une coupe transversale (en X) d'un coin à l'autre et tirez les rabats vers l'intérieur en pliant l'excédent de matériel (ou en le coupant); puis, posez solidement une pièce de fixation au travers des couches du matériau à un élément de la charpente. Vous pouvez utiliser un ruban de revêtement pour entrepreneurs de marque Intertape® (ou l'équivalent) pour fixer Flex-Gard™ Aspire aux dormants des fenêtres, aux embrasures de portes, aux fondations de lisses ainsi qu'à tous les joints verticaux/horizontaux.

Lorsque Flex-Gard™ Aspire est utilisé sur un revêtement de bois pour des applications sur enduit extérieur, il faut mettre en place 2 couches du produit sur le revêtement, conformément à la section 2510.6 de l'IBC ou à la section 2506.4 de l'UBC, s'il y a lieu, à l'exception d'un revêtement cimentaire ou d'isolation extérieure et de systèmes finis, auxquels cas l'application devra respecter le rapport d'évaluation sur le revêtement extérieur.

Pour une utilisation au Canada, Flex-Gard™ Aspire doit être installé conformément à l'article 9.27.3.3 de CNB 2005 et aux directives courantes du fabricant. Il faut installer Flex-Gard™ Aspire avec une lame d'air minimale de 10 mm entre la membrane du revêtement et le revêtement lui-même, sauf avis contraire. Si la lame d'air est supérieure à 25 mm, des coupe-feu appropriés doivent être installés conformément à la sous-section 9.10.16. du CNB 2005.

Flex-Gard™ Aspire a été traité pour stabiliser la dégradation du matériau due aux rayons solaires. Toutefois, le matériau ne doit pas être exposé indéfiniment aux rayons solaires. Intertape Polymer Corp. recommande de recouvrir Flex-Gard™ Aspire par un revêtement et de refermer la cavité murale dans les 120 jours suivant l'installation (au Canada, dans les 60 jours suivant l'installation).

**MISE EN GARDE :** Flex-Gard™ Aspire est glissant. Par conséquent, le matériau ne doit pas être utilisé pour des applications où des personnes risquent de marcher sur sa surface. De plus, Intertape Polymer Corp. recommande l'utilisation d'un monte-charge ou d'un échafaudage pour tout travail à l'extérieur effectué au-delà du premier étage. Avec des échelles, les usagers doivent redoubler de prudence et les utiliser de façon sécuritaire en suivant les exigences stipulées dans les normes ANSI 14.1, 14.2, et 14.5 concernant respectivement les échelles en bois, en aluminium et en fibre de verre.



Truro, NS, Canada  
1-800-565-2000

Brantford, ON, Canada  
1-888-353-9421

Hawkesbury, ON, Canada  
1-800-465-5597

Langley, BC, Canada  
1-888-894-6725